

Hagondange- Maizières les Metz, le 30 mai 2021

Chers paroissiens, chers amis et sympathisants de notre paroisse,

Dans la tradition de l'Église protestante réformée, la paroisse vous invite à participer au culte liturgique de reconnaissance de son Conseil presbytéral récemment élu le **dimanche 06 juin à 10H00 au temple de Hagondange.**

A cette occasion, les conseillers presbytéraux exprimeront leur engagement au service d'une mission qui est de porter la responsabilité spirituelle et matérielle de la communauté paroissiale. Cette mission se manifeste notamment à travers la poursuite et le développement du projet paroissial initié au cours du précédent mandat et dont voici le rappel des 5 grands axes.

- Célébrer le culte : demeure le temps dominant de notre vie communautaire à travers les différentes offres et propositions de célébration.
- Vivre la communauté : se traduit par l'accompagnement de toutes les générations représentées au sein de la paroisse, par les différentes rencontres communes organisées autour de l'écoute de la Parole ou lors des divers événements festifs ainsi que par le partage solidaire des tâches dans la réalisation de projets collaboratifs et aussi, par l'attention que nous voulons apporter à l'autre, parfois éprouvé dans diverses situations de contexte de vie rencontrées.
- S'ouvrir et accueillir : c'est vouloir être une Église à la fois tournée vers Dieu et tournée vers les autres, une Église accueillante et chaleureuse témoignant de la spécificité de notre identité protestante où chacune et chacun est accueilli·e et respecté·e tel·le qu'il·elle est, quelle que soient son histoire, ses forces, ses blessures, sa religion, ses convictions, son orientation affective, pour cheminer ensemble, mais aussi à son propre rythme, à l'écoute de la Parole et pour partager sans jugement ses questions existentielles et spirituelles.
- Offrir du sens : c'est vouloir, à partir de notre ancrage dans une Église à la fois portée par sa tradition et son histoire mais pleinement consciente des réalités du monde présent, oser explorer avec ouverture, créativité et audace de nouvelles manières d'être témoins de la « Bonne nouvelle du Christ ressuscité » face aux attentes et besoins de nos contemporains.
- Gérer : c'est ici l'aspect matériel de la vie paroissiale qui est concerné et dont on ne peut faire l'impasse, c'est évoquer l'aspect de l'entretien des lieux et des espaces à assurer, les divers aménagements à pourvoir, le suivi des travaux en cours à mener ...mais c'est souligner aussi l'importance de l'exercice rigoureux du budget paroissial tant au niveau local qu'en lien avec les instances du Consistoire de Metz et de l'UEPAL eu égard à notre réglementation d'Église ; c'est aussi prendre collectivement des décisions lorsqu'il s'agit de contribuer à la réalisation de projets qui se déroulent ailleurs et faire ainsi montre de solidarité en Église.

Par la présentation de ces 5 axes impulsés au cours de ces dernières années à la suite de plusieurs temps de réflexion communautaire partagés en CP et en assemblée paroissiale, c'est aussi vouloir dire par là-même qui nous sommes et de quelle manière par ces orientations ainsi identifiées, nous souhaitons servir aujourd'hui en Église et témoigner d'une parole d'Amour et de Grâce dans notre société.

Pour illustrer ces différents domaines d'action, voici quelques exemples de projets en cours :

- Investir davantage la dimension diaconale en lien avec la Cité (Jardins partagés – Ateliers cuisine – Zone de gratuité .... )
- Poursuivre dès que les conditions sanitaires le permettront le développement de l'axe culturel (Animation de conférences ou expositions thématiques précédemment organisées),
- Nous laisser interpeler par les modalités d'un témoignage fraternel à la manière réformée dans nos relations œcuménique et inter religieuse.
- Dans le cadre du projet de Maizières les Metz relatif au devenir du temple, approfondir la réflexion entamée sur la question de « la transmission » autour d'un projet éducatif qu'il nous reste encore à construire par une approche pédagogique spécifique, une approche culturelle et historique et ce, en collaboration avec les paroisses protestantes implantées sur le secteur géographique et en lien avec l'instance du consistoire de Metz.

### **UN PROJET PAROISSIAL AMBITIEUX ! OUI mais...**

L'engagement des conseillers presbytéraux, s'il relève au départ d'un engagement individuel, s'inscrit dans une démarche d'équipe pour faire vivre cette « feuille de route » mais 7 personnes ayant au demeurant des activités professionnelles et des occupations familiales ne peuvent à elles-seules y répondre du moins durablement, si elles ne sont pas rejointes par un pasteur qui exerce à leur côté son ministère pastoral et par l'ensemble de la communauté pour les aider dans la mise en œuvre.

#### **Pasteur et Conseil presbytéral.**

Le pasteur n'est pas le chef du CP pas plus qu'il n'en est l'employé. Le pasteur exerce un ministère personnel reconnu par les autorités ecclésiales après un parcours universitaire théologique et le conseil presbytéral quant à lui, est constitué de paroissiens bénévoles élus par leurs frères et sœurs et qui ont la responsabilité de gouverner la paroisse locale dans le cadre des décisions synodales et consistoriales. Ministère veut dire service. Le ministère du pasteur et celui du conseil presbytéral sont différents mais pasteur et conseillers presbytéraux ont à mener un ministère collégial au service de l'Eglise et de ses membres ce qui implique la confiance mutuelle, l'adhésion à la vision commune du projet paroissial et le respect des personnalités afin que chacun puisse s'exprimer et se sentir pleinement partie prenante. Au sein du conseil presbytéral, le pasteur y est membre de droit mais son ministère personnel ne se déroule pas pour autant sans le lien requis avec le conseil presbytéral. L'articulation de ces deux ministères est une spécificité luthéro-réformée. (Extrait de Vivre l'Eglise-le Conseil presbytéral p. 62).

#### **Communauté des paroissiens et Conseil presbytéral.**

Pour mettre en actes le projet paroissial et le porter de manière collégiale avec toute la communauté, le CP a mis en place dès 2015, 4 commissions : **1° Commission SPI pour tous** (Réflexion sur l'approche et l'offre spirituelle pour tous les âges), **2° Commission Travaux et Finances** (Gestion des bâtiments – entretien – finances), **3° Commission Loisirs et Fêtes en paroisse** (Fêtes, excursions, concerts ...), **4° Commission Communication - COMCOM** (Site de la paroisse, newsletters, information ...) et plus récemment, une **5<sup>ème</sup> commission** a été mise en place pour coordonner les projets de **diaconie**. Si ces 5 commissions se distinguent par les différentes tâches qu'elles suscitent, elles sont pour autant animées par le même esprit de fraternité et de service. Aussi toute la communauté paroissiale a à y prendre part et tout paroissien voire ami sympathisant de notre paroisse qui souhaite apporter sa contribution, peut retrouver parmi ces diverses propositions et leur déclinaison pratique, différentes possibilités de participer à la vie et au rayonnement de notre communauté selon la mesure de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt.

### **Présentation des conseillers presbytéraux**

Le conseil récemment élu en février 2021 est composé de 7 conseillers presbytéraux. Notre pasteur Maximilien Luzeka nouvellement arrivé dans la paroisse y participe actuellement en tant que pasteur suffragant avec le statut d'invité permanent tout comme l'aumônier territorial Stéphane Pompermeier.

Le CP se réunit tous les 3èmes jeudi du mois de 19h30 à 22h30 et depuis le début de la pandémie, en séance virtuelle. Les rencontres mensuelles sont annoncées avec l'envoi d'une convocation et d'un ordre du jour.

Elles sont toujours introduites par un temps de méditation animé par l'un ou l'autre des conseillers qui le souhaitent et /ou pasteur. Il en est de même pour assurer le rôle de modérateur – trice de ces temps de travail en équipe. Chaque séance de CP donne lieu à la rédaction d'un compte – rendu relu et co-signé par tous et toutes. Les conseillers se partagent également la responsabilité de l'animation des 5 commissions et souhaitent y travailler en étroite collaboration avec le plus grand nombre de paroissiens bénévoles et amis sympathisants de notre paroisse protestante réformée. Bienvenue !

Martine Szymkowiak – Présidente du Conseil presbytéral



**BACH Thierry** : Thierry BACH, 60 ans en fin d'année.  
Salarié de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Moselle.  
Ma famille et mon travail occupent mes très longues journées, et je suis très attaché à la Paroisse malgré mes disponibilités limitées.



**COLOMBEY Agnès** : Réélue pour un nouveau mandat lors de ces dernières élections, je suis actuellement en convalescence suite à un accident de santé mais je reste toujours en lien avec mes frères et sœurs conseillers, paroissiens et notre pasteur. Dès mon retour parmi vous, je ne manquerai pas de vous exprimer quelques mots personnels.



**FESSMANN Albert** : Né en Alsace en 1950 j'ai grandi au sein d'une famille ancrée dans la culture protestante Luthérienne au nord de Strasbourg.  
Je suis arrivé à Hagondange en 1974 après mon mariage avec Lucienne.  
Je me suis engagé dans la paroisse réformée de Hagondange Maizières en 1986.  
Conseiller presbytéral pendant 24 ans.  
Je suis retraité depuis 2015 après 36 années comme responsable informatique chez un prestataire sidérurgique.



**MAEINLEIN Jean David** : Suite aux élections du mois de février, j'entame un troisième mandat au sein du CP et ce après avoir fait une pause entre 2015 et aujourd'hui. Je suis marié, papa de trois enfants et réside à Buding près de Kédange-sur-Canner. Je me réjouis de travailler avec une équipe du CP dynamique et motivée et ce au service de la paroisse et de notre Seigneur.



**MAUER Martine** : Martine MAUER, Vice-présidente,  
Je suis née il y a 60 ans et suis membre de la paroisse depuis.  
En retraite depuis 6 mois, je suis heureuse de pouvoir être utile aux autres.  
J'ai à cœur d'être à l'écoute de tous nos paroissiens et de travailler en équipe à l'élaboration et la réalisation de notre projet de paroisse.  
Durant les 3 dernières années de mon mandat je ferai de mon mieux pour donner à notre paroisse tout ce que je reçois d'elle.



**SZYMKOWIAK Martine** : Née en Belgique, j'ai grandi au sein d'une famille ancrée dans la culture de l'Eglise protestante unie de Belgique. J'ai rejoint notre paroisse lors de mon installation en Moselle il y a 29 ans. Mariée depuis 36 ans avec Michel, nous sommes engagés dans nos églises confessionnelles respectives, nous avons 3 fils et nous sommes les heureux grands parents d'un petit garçon de 3 ans.  
J'exerce par ailleurs le métier d'infirmière et depuis 11 ans, j'occupe le poste de Conseillère technique et d'Infirmière Responsable à la direction départementale des services de l'Éducation nationale.



**WENDENBAUW Jean** : 65 ans, ingénieur, chercheur à la retraite. Je rejoins le CP après une parenthèse de 12 ans. C'est pour moi l'occasion de regarder en avant, dans un esprit de service, pour animer la paroisse. J'espère que les années à venir seront riches de ce que nous aurons pu bâtir ensemble.

## Le mot du nouveau trésorier

Le mandat que vous avez donné par vos votes au nouveau CP comporte également un volet de gestion du budget paroissial. Sachant que nos recettes sont essentiellement constituées des dons des paroissiens et sympathisants, c'est-à-dire de vos dons, il incombe au CP et plus spécialement au trésorier de gérer au mieux cet argent.

La paroisse a du point de vue financier des engagements à honorer : ils sont tout d'abord locaux, je pense là au fonctionnement quotidien de nos différents lieux de vie que sont les Temples, le presbytère ou encore le foyer paroissial... nous avons en effet à subvenir aux dépenses liées au fonctionnement de nos bâtiments (eau, électricité, gaz) ainsi qu'à leur entretien courant.

De plus, des liens et engagements nous unissent au Consistoire de Metz dont nous faisons partie et par extension à l'UEPAL que nous soutenons principalement financièrement. Sachez que sur un budget annuel de l'ordre de 25.000 € (hors budget extraordinaire), nous reversons quasiment un quart de nos recettes à la direction d'Église pour le soutien de divers projets à l'échelle régionale mais aussi de projets de développement et de soutien d'œuvres diverses au-delà de nos frontières.

Me concernant, je reprends les rennes de la trésorerie de la paroisse à la suite de Frédéric Orth de qui j'hérite d'une comptabilité saine, tenue avec beaucoup de rigueur et de documents comptables à jour !

Au plaisir de vous revoir, votre trésorier, Jean-David Maennlein

## Le mot du pasteur



**LUZEKA Maximilien** : Voilà neuf mois déjà depuis que ma famille et moi-même avons posé nos valises en Moselle. Neuf mois de bonheur, de grâce, de joie, mais aussi de défis, de persévérance et surtout d'espérance. Or, l'espérance est une brèche ouverte pour envisager (entrevoir) l'avenir avec confiance et courage. C'est donc avec confiance et courage que je m'associe à tout le nouveau conseil presbytéral pour servir l'Église du Christ, par le Saint-Esprit, à la gloire de Dieu le Père.

Notre projet paroissial est ambitieux, nos défis sont nombreux, et fort heureusement, nous ne sommes pas seuls, nous sommes interdépendants les uns des autres, serviteurs et servantes les uns des autres, les uns plantent, les autres arrosent.

Dans son épître aux Corinthiens, l'apôtre Paul dit : *Ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait croître. Celui qui plante et celui qui arrose sont égaux, et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail. Car nous sommes ouvriers avec Dieu. Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu.*

Alors, grande est ma joie de me savoir précédé par la grâce, de nous savoir portés par celui qui fait croître, Dieu, source et accomplissement de toute chose.

Dans la joie de vous servir, votre pasteur, Maximilien Luzeka



**POMPERMEIER Stéphane** (45 ans) : Aumônier territorial Rives de Moselle et Aumônier Hôpital Belle-Isles à Metz, bientôt reconnu prédicateur laïc au sein de notre union d'églises. Je suis paroissien d'Hagondange-Maizières depuis bientôt 8 ans. Avant mon ministère salarié de l'Uepal, j'ai été conseiller presbytéral pour notre paroisse.

Actuellement, je suis invité permanent au conseil presbytéral de par mon ministère d'aumônier territorial. Je reste profondément attaché à cette paroisse, car je m'y suis senti très bien accueilli. C'est mon lieu de ressourcement, où je vis la dimension locale de l'église, et où je vis ma foi au quotidien. C'est aussi à Hagondange que j'habite depuis peu, après avoir habité presque 6 ans à Talange. Mon attachement à la paroisse est dû aussi au fait qu'elle a librement et officiellement cheminé vers l'inclusivité, et c'est une des rares paroisses de Moselle à l'avoir vraiment fait. C'est une joie pour moi de faire ce bout de chemin avec la nouvelle équipe du Conseil.